

ÉVALUATION - QUESTION PROBLÉMATISÉE

Pourquoi le Second empire est-il considéré comme un régime autoritaire de 1852 à 1860 ? Vous montrerez que ce régime encadre étroitement les pratiques démocratiques. Puis vous analyserez la répression intense vis-à-vis des opposants au régime. Enfin, vous présenterez les ambitions d'ordre, de grandeur et de prestige du Second empire.

Coups de pouce

- rédigez totalement l'introduction selon les étapes suivantes :
 - accroche
 - définition du sujet : quoi ? quand ? où ?
 - annonce de la problématique
 - annonce rédigée du plan
- construisez le plan détaillé du développement avec, pour chaque partie :
 - un argument, placé en tête de partie
 - des explications, listées au centre de la partie
 - une illustration, détaillée en quelques lignes
- rédigez totalement la conclusion selon les étapes suivantes :
 - résumé des parties du plan
 - réponse à la problématique
 - ouverture vers un sujet proche

ÉVALUATION - QUESTION PROBLÉMATISÉE

Pourquoi le Second empire est-il considéré comme un régime autoritaire de 1852 à 1860 ? Vous montrerez que ce régime encadre étroitement les pratiques démocratiques. Puis vous analyserez la répression intense vis-à-vis des opposants au régime. Enfin, vous présenterez les ambitions d'ordre, de grandeur et de prestige du Second empire.

Coups de pouce

- rédigez totalement l'introduction selon les étapes suivantes :
 - accroche
 - définition du sujet : quoi ? quand ? où ?
 - annonce de la problématique
 - annonce rédigée du plan
- construisez le plan détaillé du développement avec, pour chaque partie :
 - un argument, placé en tête de partie
 - des explications, listées au centre de la partie
 - une illustration, détaillée en quelques lignes
- rédigez totalement la conclusion selon les étapes suivantes :
 - résumé des parties du plan
 - réponse à la problématique
 - ouverture vers un sujet proche

ÉLÉMENTS DE CORRECTION - QUESTION PROBLÉMATISÉE

Le 2 décembre 1851, le président Louis Napoléon Bonaparte organise un coup d'état pour se maintenir au pouvoir : l'année suivante, il rétablit un empire, le Second empire.

Ce Second empire est, jusqu'en 1860, un régime autoritaire, c'est-à-dire un régime non-démocratique dans lequel les libertés ne sont pas respectées et où le pouvoir est héréditaire.

Pourquoi le Second empire est-il considéré comme un régime autoritaire de 1852 à 1860 ?

Nous montrerons que ce régime encadre étroitement les pratiques démocratiques. Puis nous analyserons la répression intense vis-à-vis des opposants au régime. Enfin, nous présenterons les ambitions d'ordre, de grandeur et de prestige du Second empire.

I. Un encadrement étroit des pratiques démocratiques

Le plébiscite encadre la démocratie. Après avoir fait approuver son coup d'état par plébiscite, Napoléon III renouvelle la démarche en décembre 1852 pour établir l'Empire. Le régime semble soutenu, avec 96,86% de « oui ». Mais le vote n'est pas secret, la fraude et l'abstention sont massives.

Les élections sont encadrées. Tous les six ans, les élections au Corps législatif se font par des candidatures officielles : les préfets sélectionnent des candidats dévoués à l'Empereur et leur assurent une importante publicité. En 1857, les bonapartistes remportent 276 sièges, contre seulement 7 pour l'opposition. Le taux d'abstention (35%) montre que des électeurs n'approuvent pas ce système.

Les élections des conseillers municipaux sont, elles aussi, très encadrées. Le pouvoir exécutif, à travers le préfet, nomme le maire, qui n'est pas forcément choisi parmi les conseillers municipaux. Celui-ci devient un fonctionnaire au service du régime, qui doit prêter serment.

II. Un intense répression vis-à-vis des opposants politiques

Les républicains tentent de s'opposer au régime. Minoritaires après la victoire électorale du Parti de l'Ordre en avril 1849, ils s'unissent contre le coup d'état de 1851. Ils dénoncent la mise en place d'un exécutif tout puissant mais ne parviennent pas à empêcher le coup d'état.

La répression débute après le coup d'état : plus de 26 800 personnes (dont 80 députés) sont jugées. La répression atteint son apogée avec la loi de Sécurité générale, votée en 1858.

La répression est variée : arrestations, emprisonnements, déportations, bannissements. L'exil permet au régime d'être débarrassé de ses opposants. En 1853, 5 000 républicains sont encore en prison ou en déportation. L'opinion publique critique la répression et Napoléon III proclame une amnistie générale en 1859. Mais certains proscrits, comme Victor Hugo, refusent de rentrer.

III. Les ambitions d'ordre, de grandeur et de prestige du régime

Napoléon III renforce l'ordre, en développant l'administration : les forces de police sont triplées. Cette politique, inspirée du césarisme définit le bonapartisme : il reprend ainsi les idéaux de 1789 et les modes de gouvernement de son oncle, l'empereur Napoléon I^{er}.

L'Empereur mène une politique de grandeur avec des symboles imposants : des résidences impériales (palais des Tuileries), des édifices publics neufs (l'opéra Garnier) ou restaurés (la cathédrale Notre-Dame), des infrastructures modernes (essor du réseau ferroviaire avec la loi de 1859).

Napoléon III veut aussi restaurer le prestige international de la France, en alternant négociations et guerres. La guerre de Crimée (1854-1856) cause la perte de 100 000 soldats français mais s'achève sur une victoire diplomatique. L'aide apportée à l'unité italienne permet à Napoléon III d'ajouter la Savoie et le comté de Nice au territoire national en 1860.

Le Second empire est mis en place en 1852. Jusqu'aux années 1860, il est considéré comme un régime autoritaire car il encadre très fortement la démocratie, car il réprime les opposants et car il manifeste une volonté de grandeur et d'ordre à l'intérieur comme à l'étranger.

Cet empire autoritaire copie donc en grande partie le modèle de l'empire de Napoléon I^{er}.

A partir des années 1860, du fait de la progression de l'opposition, Napoléon III libéralise peu à peu son régime, ce qui est une question de survie politique.